

EV Readiness Index 2022



LeasePlan

What's next?

Sommaire

01

Introduction

01 à 03 À propos de l'EV Readiness Index

04

Résultats 2022

04 Principales conclusions pour 2022
05 Points clés par pays

06

Résultats complets de l'EV Readiness Index

06 à 07 Pays prêts pour l'électrique
08 à 09 Élément n° 1 : Score de maturité en matière de véhicules électriques
10 à 11 Élément n° 2 : Score de maturité en matière d'infrastructures de recharge
12 à 14 Élément n° 3 : Score en matière de coût total de détention

15

Progrès par rapport à 2021

15 Incitations gouvernementales : 2021 par rapport à 2022
16 Maturité en matière de véhicules électriques : 2021 par rapport à 2022
17 Maturité des infrastructures de recharge : 2021 par rapport à 2022
18 Maturité en matière de coût total de détention : 2021 par rapport à

19

Passer à l'électrique

19 Nous nous engageons à atteindre zéro émission nette d'ici 2030
20 à 21 7 raisons d'adopter l'électrique

22

Annexe 1

23 à 44 Incitations gouvernementales par pays

45

Annexe 2

46 Lectures complémentaires
47 Points de données génériques
48 Définitions utilisées
49 Explication de l'échelle de score
50 Sources utilisées



Introduction

À propos de l'EV Readiness Index



Le transport est le secteur d'activité dont l'impact sur le changement climatique progresse le plus vite, **le transport routier étant responsable d'environ 20 % des émissions de dioxyde de carbone rien que dans l'Union européenne.**



Environ 50 % des véhicules en circulation sont immatriculés au nom d'une société. Les entreprises jouent donc un rôle éminemment important pour mener la transition vers des modes de transport plus durables.



Pour les entreprises, la transition vers une flotte à faibles émissions polluantes est l'une des manières les plus simples de diminuer leur empreinte écologique et de contribuer à la lutte contre le changement climatique : aucun changement stratégique n'est nécessaire, il suffit juste de le décider.

Introduction

À propos de l'EV Readiness Index

L'EV Readiness Index de LeasePlan est le résultat d'une analyse exhaustive du niveau de maturité de 22 pays européens dans leur transition vers les véhicules électriques. Il s'agit de la cinquième édition.

Cet Index prend en compte trois critères :



La maturité du marché des véhicules électriques



La maturité des infrastructures pour véhicules électriques



Le coût total de détention d'un véhicule électrique

Les 22 pays inclus dans l'EV Readiness Index 2022 de LeasePlan sont : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République tchèque, la Roumanie, le Royaume-Uni, la Slovaquie, la Suède et la Suisse.

Cet Index est bien plus qu'un classement général par pays. Les données détaillées sur chaque critère principal fournissent des informations exploitables sur la maturité en matière de véhicules électriques de chaque marché. Ces informations aident les gestionnaires de flotte et les responsables mobilité des entreprises internationales à prendre les bonnes décisions pour l'électrification de leur parc.

Introduction

Les classements de l'EV Readiness Index 2022 sont établis selon trois éléments principaux

Catégorie	KPI	Nombre maxi de points par KPI	Pondération
01 Maturité du marché des véhicules électriques dans un pays	% de véhicules électriques immatriculés en 2021 par rapport à la population totale	5	10 %
	Part de marché des véhicules électriques par rapport à l'ensemble des immatriculations en 2021	5	10 %
	Part de marché des véhicules électriques à batterie par rapport à l'ensemble des immatriculations en 2021	2	4 %
	Part des véhicules électriques par rapport au nombre total de commandes ¹	5	10 %
	Part des véhicules électriques à batterie par rapport au nombre de commandes de véhicules électriques ¹	2	4 %
02 Maturité des infrastructures de recharge dans un pays	Nombre de points de recharge publics par rapport à la population totale	5	10 %
	Nombre de points de recharge publics par véhicule électrique immatriculé	5	10 %
	% de chargeurs rapides par kilomètre d'autoroute	3	6 %
03 Coût total de détention d'un véhicule électrique	Score de toutes les incitations gouvernementales actuellement en place ²	5	10 %
	Score des avantages fiscaux en nature pour les conducteurs de véhicule électrique.	5	10 %
	Coûts de l'énergie	3	6 %
	Comparaison des prix de location longue durée des véhicules électriques ³	5	10 %

Meilleur score possible

50

Sources : ACEA - European Automobile Manufacturers' Association,

EAFO - European Alternative Fuels Observatory, Eco-Movement, Eurostat, département Consultancy Services de LeasePlan

¹ Commandes LeasePlan² Ce score est attribué par LeasePlan en comparant toutes les incitations gouvernementales et en les notant les unes par rapport aux autres³ Montant du loyer en location longue durée d'un véhicule 100% électrique par rapport à un véhicule à essence

Résultats 2022

Principales conclusions pour 2022

L'adoption des véhicules électriques a sensiblement augmenté sur presque tous les marchés. Ce phénomène reflète la popularité grandissante des véhicules électriques dans les pays d'Europe parallèlement à l'augmentation du nombre de modèles disponibles dans tous les segments.

Les infrastructures de recharge sont encore limitées, ce qui se traduit par une insuffisance des possibilités de charge, alors que les immatriculations de véhicules électriques augmentent à vitesse grand V. Ce constat souligne à quel point il est urgent et nécessaire que les gouvernements investissent dans des infrastructures de recharge publiques robustes et fiables dans toute l'Europe.

Les véhicules électriques sont plus abordables que jamais. La compétitivité des coûts tient essentiellement aux prix de l'énergie relativement plus faibles pour les véhicules électriques (en particulier par rapport aux prix des carburants diesel et essence, en hausse) et à des dispositions fiscales plus avantageuses pour les conducteurs de véhicules électriques.

La Norvège s'est classée à la meilleure place pour la maturité en matière de véhicules électriques, la République tchèque s'est classée à la dernière place et la Grèce a enregistré la meilleure amélioration de score par rapport à 2021.

Résultats 2022

Points clés par pays



Les trois pays en tête de l'Index restent les mêmes que l'année dernière : la Norvège en première position, suivie des Pays-Bas et du Royaume-Uni.



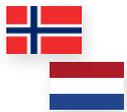
L'Autriche arrive en troisième position ex æquo, ce qui représente une nette progression due à l'amélioration du réseau de recharge et à un nombre sensiblement plus élevé d'immatriculations de VE*.



C'est la Grèce qui a progressé le plus, en passant de 16 à 23 points, portée par un accroissement de la part de marché des VE et un coût total de détention plus bas pour les VE.



La Suède (+5 points) et la Belgique (+4 points) ont toutes deux nettement amélioré leur score grâce à une amélioration des infrastructures de recharge et à des incitations gouvernementales plus favorables aux VE.



Les marchés les plus matures (la Norvège et les Pays-Bas) affichent une légère hausse des taxes gouvernementales qui pourrait affecter leurs scores des années à venir.

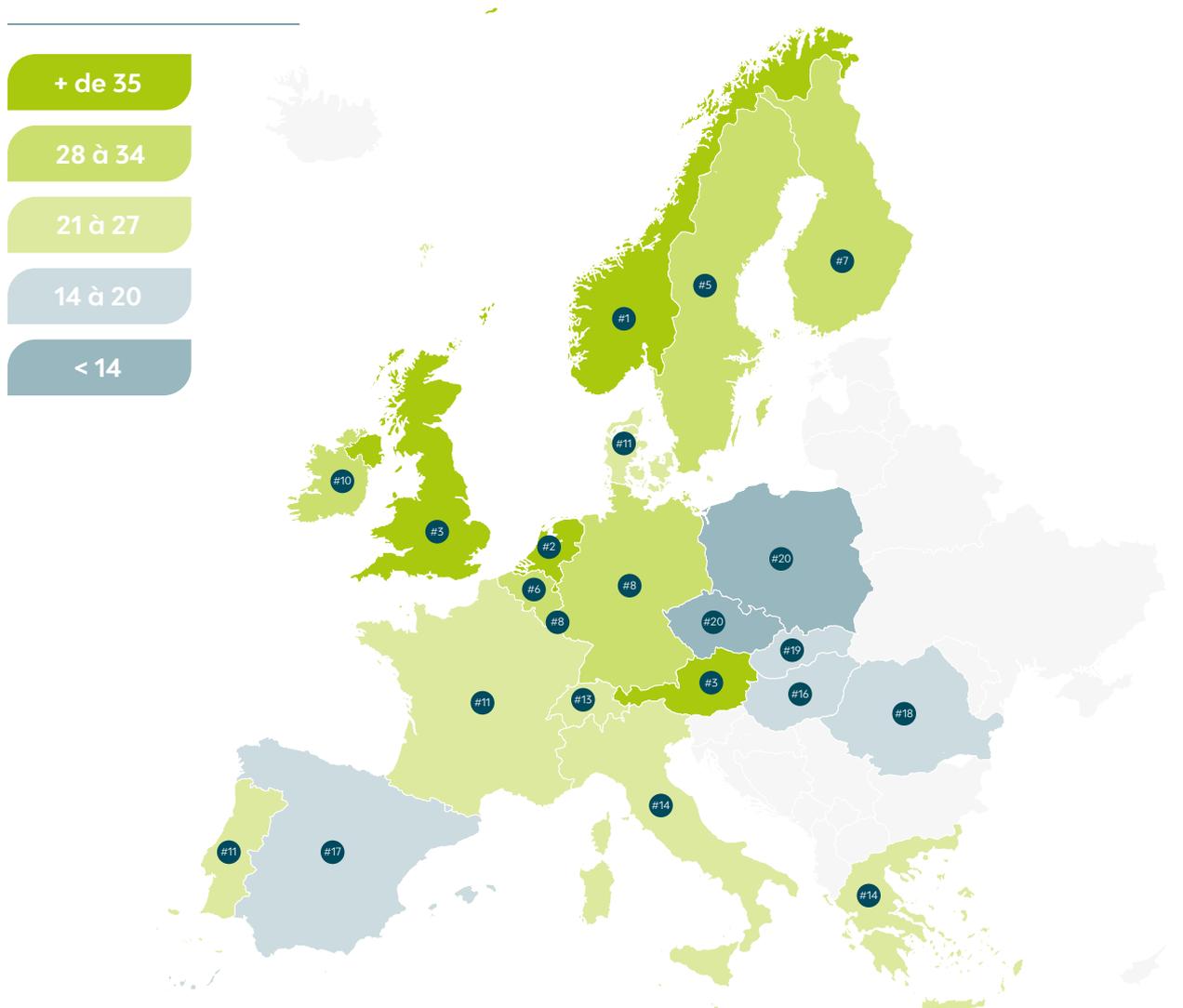
Résultats complets de l'EV Readiness Index 2022

Pays prêts pour l'électrique

L'EV Readiness Index de LeasePlan est le résultat d'une analyse exhaustive du niveau de maturité de 22 pays européens dans leur transition vers les véhicules électriques.

Le EV Readiness Index montre que la Norvège, les Pays-Bas et le Royaume-Uni sont aujourd'hui les pays d'Europe les mieux préparés pour passer aux véhicules électrique (VE).

Score de maturité aux VE par pays



Résultats complets de l'EV Readiness Index 2022

Pays prêts pour l'électrique

Score total		1. Maturité en matière de véhicules électriques	2. Maturité en matière d'infrastructures de recharge	3. Coût total de détention	Position en 2021	Points en 2021	
Pays							
1	 Norvège	42	18	8	16	1	→ 42
2	 Pays-Bas	37	15	10	12	2	↓ 38
3	 Royaume-Uni	35	13	6	16	3	↑ 33
3	 Autriche	35	13	8	14	5	↑ 29
5	 Suède	34	15	7	12	6	↑ 29
6	 Belgique	31	12	6	13	8	↑ 27
7	 Finlande	30	12	6	12	9	↑ 27
8	 Allemagne	29	13	3	13	7	↑ 28
8	 Luxembourg	29	13	5	11	4	↓ 31
10	 Irlande	28	13	2	13	10	↑ 26
11	 Danemark	27	12	5	10	13	↑ 23
11	 France	27	10	4	13	11	↑ 26
11	 Portugal	27	10	2	15	12	↑ 26
13	 Suisse	25	10	7	8	14	↑ 23
14	 Grèce	23	7	1	15	17	↑ 16
14	 Italie	23	9	3	11	15	↑ 21
16	 Hongrie	20	5	4	11	16	→ 20
17	 Espagne	19	7	3	9	18	↑ 15
18	 Roumanie	18	4	3	11	20	↑ 13
19	 Slovaquie	14	4	4	6	21	↑ 13
20	 République tchèque	13	4	5	4	22	↑ 12
20	 Pologne	13	3	3	7	19	↓ 15

Résultats complets de l'EV Readiness Index 2022

Critère n° 1 : Score de maturité en matière de véhicules électriques

L'un des critères clés d'évaluation de la maturité en matière de véhicules électriques est le nombre réel d'immatriculations de véhicules électriques dans un pays.

Cet élément se décompose de la manière suivante :

01 Nombre de véhicules électriques rapporté à la population

02 Part de marché des véhicules électriques sur le marché général

03 Part de commandes de véhicules électriques des clients LeasePlan

Les pays nordiques et l'Europe de l'Ouest ont les meilleurs taux de maturité en termes de nombre réel d'immatriculations de véhicules électriques.

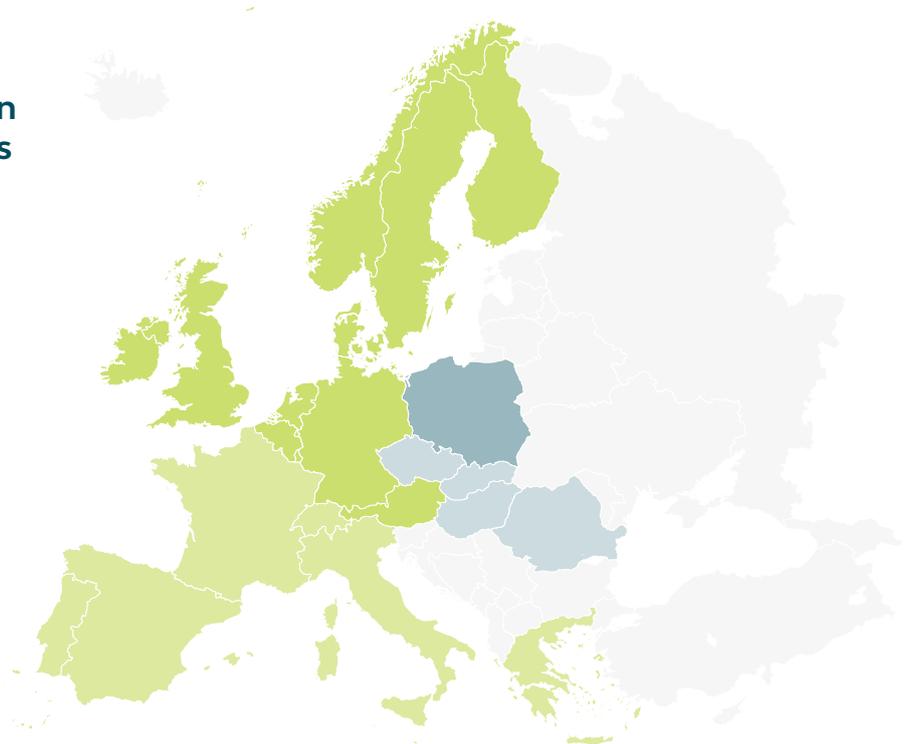
Score de maturité en matière de véhicules électriques

>11 et <14

>7 et <11

>4 et <7

< 4



Résultats complets de l'EV Readiness Index 2022

Critère n° 1 : Maturité du marché des véhicules électriques

Pays	Score des VE rapportés à la population	Score de la part de marché des VE	Score de la part des VE à batterie (VEB)
Autriche	3	3	2
Belgique	4	3	0
République tchèque	1	1	1
Danemark	4	4	1
Finlande	3	4	0
France	3	3	1
Allemagne	4	3	1
Grèce	1	2	1
Hongrie	1	2	1
Irlande	3	3	1
Italie	2	2	1
Luxembourg	5	3	1
Pays-Bas	3	4	2
Norvège	5	5	2
Pologne	1	1	1
Portugal	3	3	1
Roumanie	1	1	2
Slovaquie	1	0	1
Espagne	2	2	1
Suède	5	4	1
Suisse	4	3	1
Royaume-Uni	3	3	2

Légère augmentation  Augmentation la plus importante

¹ Définition du terme "véhicule électrique" : = véhicule électrique à batterie (VEB) + véhicule électrique à pile à combustible (VEPC) + véhicule électrique hybride rechargeable (VEHR). Période : T4 de 2020, T1 à T3 de 2021

² Définition du terme "part de marché" : ensemble du marché de l'automobile, ventes aux particuliers comprises

³ Définition du terme "véhicule électrique à batterie" : véhicule entièrement électrique

Source : ACEA, Eurostat

Résultats complets de l'EV Readiness Index 2022

Critère n° 2 : Score de maturité en matière d'infrastructures de recharge

Pour la cinquième année consécutive, les infrastructures de recharge constituent le goulet d'étranglement qui freine la révolution du véhicule électrique. Une fois de plus, les scores relatifs aux infrastructures de recharge sont inférieurs à ceux de toutes les autres catégories de l'Index.

Cet élément se décompose de la manière suivante :

01 Points de recharge publics rapportés à la population

02 Points de recharge publics rapportés aux immatriculations de véhicules électriques

03 Disponibilité des chargeurs rapides (CC) rapportée au kilométrage d'autoroute disponible

Les marchés allemand, suédois et britannique sont en tête du classement de l'EV Readiness Index. Cependant, ils affichent aussi un faible score de développement des infrastructures de recharge.

Score de maturité en matière de véhicules électriques

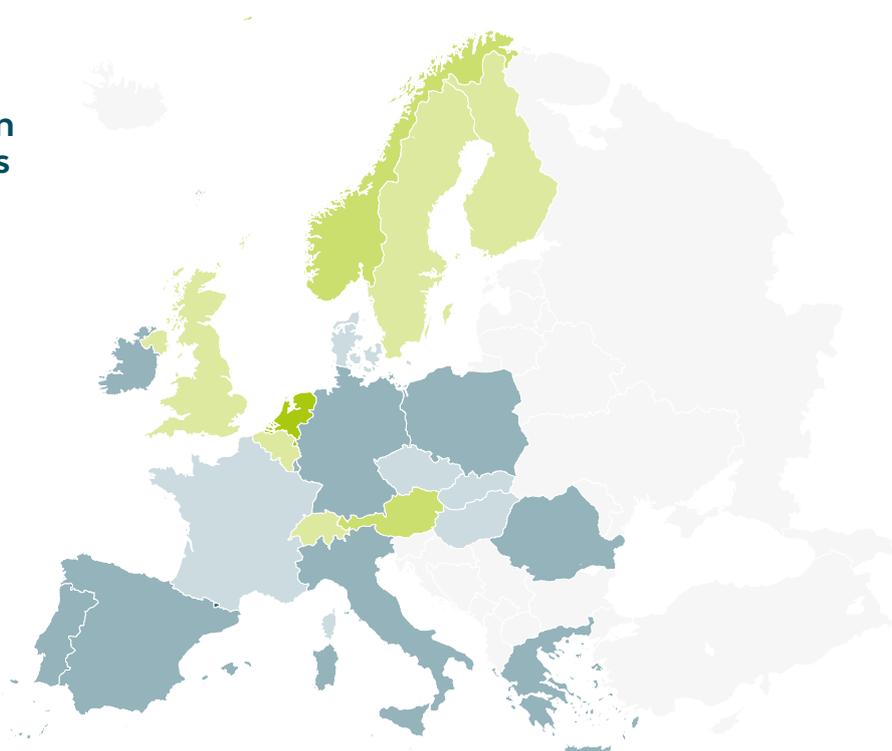
+ de 10

8 et 9

6 et 7

4 et 5

< 4



Résultats complets de l'EV Readiness Index 2022

Critère n° 2 : Maturité en matière d'infrastructures de recharge

Pays	Points de recharge rapportés à la population				Points de recharge rapportés au nombre de VE		Chargeurs rapides			
	Nombre total de points de charge publics	Nombre de points de recharge publics à vitesse standard ¹	Nombre de points de recharge rapides à vitesse	Nombre de points de recharge par habitant ²	Score des points de recharge rapportés à la population	Nombre de stations de recharge rapportées au nombre de VE immatriculé en 2021	Score des stations de recharge rapportées au nombre de VE	% de points de charge rapides	Nombre de points de charge rapide pour 100 km d'autoroute	Score du nombre de chargeurs rapides par km d'autoroute
Autriche	17 135	15 137	1 998	1,92	3	3,748	3	11,7 %	115	2
Belgique	13 291	12 408	883	1,15	3	1,835	2	6,6 %	50	1
République tchèque	2 695	1 495	1 200	0,25	1	3,714	3	44,5 %	94	1
Danemark	6 161	5 374	787	1,05	3	1,078	1	12,8 %	59	1
Finlande	5 501	4 571	930	0,99	2	1,993	2	16,9 %	100	2
France	52 311	46 738	5 573	0,78	2	1,844	2	10,7 %	48	0
Allemagne	63 829	54 183	9 646	0,77	2	0,955	0	15,1 %	73	1
Grèce	645	603	42	0,06	0	1,066	1	6,5 %	2	0
Hongrie	2 567	2 039	528	0,26	1	3,184	3	20,6 %	31	0
Irlande	1 997	1 640	357	0,40	1	1,262	1	17,9 %	36	0
Italie	26 720	24 179	2 541	0,45	1	2,048	2	9,5 %	37	0
Luxembourg	1 453	1 440	13	2,29	4	1,662	1	0,9 %	8	0
Pays-Bas	84 110	81 164	2 946	4,81	4	8,147	4	3,5 %	106	2
Norvège	24 249	16 391	7 858	4,50	4	1,646	1	32,4 %	780	3
Pologne	2 997	2 023	974	0,08	0	2,081	2	32,5 %	58	1
Portugal	4 347	3 217	1 130	0,42	1	1,612	1	26,0 %	37	0
Roumanie	1 208	749	459	0,06	0	2,380	2	38,0 %	53	1
Slovaquie	1 761	1 334	427	0,32	1	9,167	2	24,2 %	86	1
Espagne	14 839	11 497	3 342	0,31	1	2,287	2	22,5 %	21	0
Suède	20 884	18 211	2 673	2,01	4	1,552	1	12,8 %	125	2
Suisse	10 372	8 472	1 900	1,20	3	1,896	2	18,3 %	130	2
	44 609	35 507	9 102	0,65	2	1,602	1	20,4 %	237	3


 Légère augmentation Augmentation la plus importante

¹ Définition de la vitesse standard : = charge en CA entre 3,6 kW et 22 kW² Définition de la vitesse rapide : = charge en CC supérieure à 22 kW

Source : Eco-Movement

Résultats complets de l'EV Readiness Index 2022

Critère n° 3 : Score en matière de coût total de détention (TCO)

L'adoption du véhicule électrique va de pair avec l'abordabilité d'un véhicule électrique sur un marché donné.

Notre Index compare les éléments suivants liés au TCO d'un véhicule électrique :

01 **Incitations gouvernementales**

02 **Taxation des conducteurs**

03 **Coûts de l'énergie**

04 **Mensualité du véhicule de location**

L'Index révèle que de nombreux pays proposent de fortes mesures incitatives, une plus faible taxation des conducteurs et de meilleures incitations liées à la TVA, ce qui démontre que la parité en termes de TCO par rapport aux véhicules à moteur à combustion interne a déjà été atteinte dans de nombreux pays européens.

Score de maturité en matière de véhicules électriques

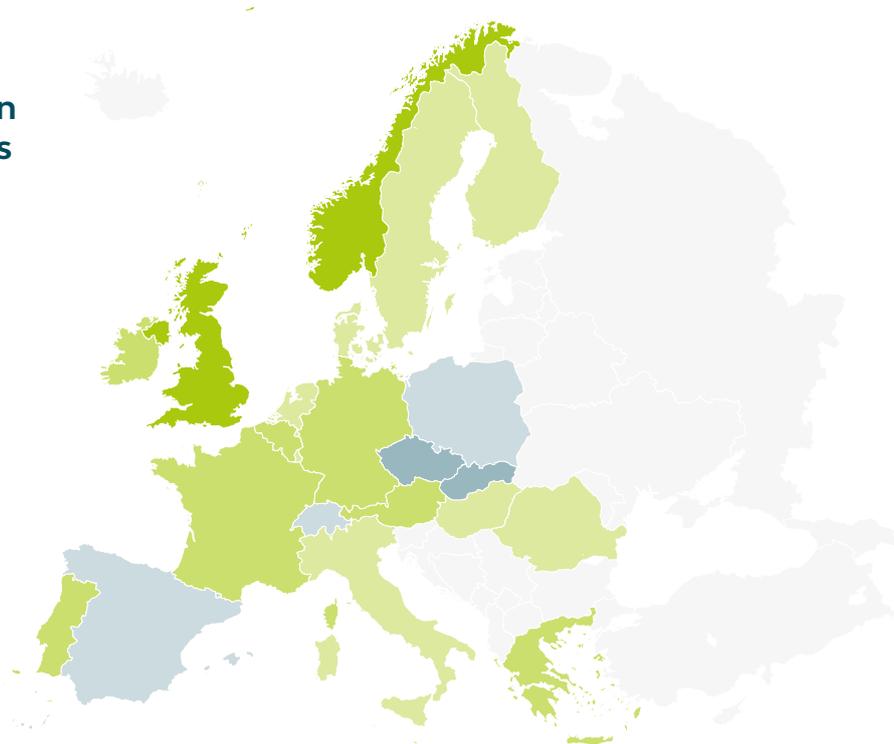
+ de 16

>13 et <16

>10 et <13

>7 et <10

<7



Résultats complets de l'EV Readiness Index 2022

Critère n° 3 : Coût total de détention

Incitations gouvernementales

Incitations gouvernementales ¹

Pays	Primes à l'achat	Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation	Avantages fiscaux sur la taxe de détention	Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés	Avantages fiscaux sur la TVA	Autres avantages financiers	Incitations locales	Mesures incitatives pour les infrastructures	Total points	Score pour les incitations gouvernementales
Autriche	Excellent	Excellent	Bien	Aucun	Bien	Aucun	Moyen	Excellent	14	3
Belgique	Aucun	Excellent	Excellent	Excellent	Aucun	Excellent	Aucun	Excellent	15	4
République tchèque	Aucun	Aucun	Bien	Aucun	Aucun	Aucun	Bien	Excellent	7	2
Danemark	Aucun	Excellent	Bien	Excellent	Aucun	Excellent	Moyen	Moyen	13	3
Finlande	Bien	Bien	Bien	Excellent	Aucun	Bien	Moyen	Moyen	13	3
France	Excellent	Bien	Moyen	Excellent	Aucun	Bien	Moyen	Bien	14	3
Allemagne	Excellent	Aucun	Excellent	Excellent	Aucun	Aucun	Bien	Bien	13	3
Grèce	Aucun	Aucun	Excellent	Excellent	Aucun	Bien	Bien	Moyen	11	3
Hongrie	Excellent	Excellent	Bien	Excellent	Aucun	Aucun	Bien	Aucun	13	3
Irlande	Moyen	Excellent	Excellent	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Excellent	10	3
Italie	Excellent	Aucun	Excellent	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Excellent	9	2
Luxembourg	Excellent	Aucun	Bien	Excellent	Aucun	Aucun	Aucun	Excellent	11	3
Pays-Bas	Bien	Excellent	Excellent	Moyen	Aucun	Aucun	Aucun	Moyen	10	3
Norvège	Aucun	Excellent	Aucun	Moyen	Excellent	Bien	Bien	Bien	13	3
Pologne	Excellent	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Moyen	Bien	6	2
Portugal	Excellent	Excellent	Bien	Bien	Bien	Bien	Moyen	Aucun	15	4
Roumanie	Excellent	Bien	Bien	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Moyen	8	2
Slovaquie	Aucun	Bien	Bien	Bien	Aucun	Bien	Moyen	Aucun	9	2
Espagne	Excellent	Excellent	Bien	Aucun	Aucun	Aucun	Bien	Moyen	11	3
Suède	Excellent	Aucun	Bien	Excellent	Aucun	Aucun	Moyen	Bien	11	3
Suisse	Bien	Bien	Aucun	Aucun	Aucun	Moyen	Aucun	Bien	7	2
Royaume-Uni	Bien	Excellent	Excellent	Excellent	Bien	Bien	Excellent	Bien	20	5

Légère augmentation  Augmentation la plus importante

¹ Pour les détails concernant les changements par pays par rapport à l'année précédente, voir le chapitre 3
Source : EAFO avec validation de LeasePlan

Résultats complets de l'EV Readiness Index 2022

Critère n° 3 : Coût total de détention

Taxation des conducteurs, coûts de l'énergie et du loyer mensuel

Pays	Taxation des conducteurs		Coûts de l'énergie					Comparaison du loyer mensuel des VE		
	Indice de taxation des conducteurs 2021 (VEB vs véhicules thermiques)	Score pour la taxation des conducteurs	Prix du carburant (litre d'essence en €) ¹	Prix moyen du carburant pour 100 km ²	Coûts de l'énergie (kWh moyen en €) ³	Prix moyen du carburant pour 100 km ⁴	Indice des coûts de l'énergie (plus le chiffre est bas, mieux c'est)	Score pour les coûts de l'énergie	Indice des loyers des VE (vs. Essence, plus le chiffre est bas, mieux c'est) ⁵	Score pour l'indice des loyers
Autriche	0 %	5	1,40€	6,35€	0,20€	3,58€	56 %	2	92 %	4
Belgique	66 %	3	1,60€	7,26€	0,23€	4,07€	56 %	2	99 %	4
République tchèque	141 %	0	1,44€	6,56€	0,17€	3,04 €	46 %	2	137 %	0
Danemark	96 %	1	1,78€	8,11€	0,23€	4,18€	51 %	2	92 %	4
Finlande	79 %	2	1,80€	8,20€	0,17€	3,01€	37 %	3	98 %	4
France	54 %	4	1,61€	7,34€	0,18€	3,24€	44 %	2	97 %	4
Allemagne	27 %	5	1,58€	7,18€	0,26€	4,65€	65 %	1	97 %	4
Grèce	0 %	5	1,74€	7,90€	0,16€	2,97€	38 %	3	98 %	4
Hongrie	0 %	5	1,27€	5,79€	0,12€	2,23€	39 %	3	143 %	0
Irlande	8 %	5	1,70€	7,72€	0,24€	4,24€	55 %	2	106 %	3
Italie	66 %	3	1,72€	7,83€	0,20€	3,58€	46 %	2	95 %	4
Luxembourg	48 %	5	1,41€	6,43€	0,18€	3,31€	52 %	2	123 %	1
Pays-Bas	79 %	2	1,96€	8,92€	0,17€	3,04€	34 %	3	87 %	4
Norvège	5 %	5	1,82€	8,25€	0,16€	2,88€	35 %	3	85 %	5
Pologne	75 %	2	1,25€	5,68€	0,15€	2,77€	49 %	2	129 %	1
Portugal	0 %	5	1,67€	7,57€	0,19€	3,42€	45 %	2	94 %	4
Roumanie	0 %	5	1,23€	5,57€	0,16€	2,81€	50 %	2	115 %	2
Slovaquie	117 %	0	1,46€	6,62€	0,17€	3,10€	47 %	2	117 %	2
Espagne	75 %	2	1,47 €	6,67€	0,21€	3,71€	56 %	2	110 %	2
Suède	83 %	2	1,70 €	7,74€	0,16€	2,88€	37 %	3	93 %	4
Suisse	93 %	1	1,58€	7,17€	0,23 €	4,14€	58 %	2	105 %	3
Royaume-Uni	7 %	5	1,73€	7,85€	0,20€	3,64€	46 %	2	99 %	4

Légère augmentation  Augmentation la plus importante

¹ Prix de l'essence au 27/12/2021, source globalpetrolprices.com² Basé sur une consommation moyenne de 4,5 litres/100 km³ Source Eurostat, dernière mise à jour au T4 2021 avec un profil de recharge combinant recharge à domicile, sur le lieu de travail et publique⁴ Basé sur une consommation moyenne de 18 kWh/100 km⁵ Basé sur un ensemble de 960 devis au total pour des véhicules électriques à batterie et des véhicules essence

Progrès par rapport à 2021

Incitations gouvernementales : 2021 par rapport à 2022

Par rapport à l'an dernier, plusieurs mesures incitatives, nouvelles ou améliorées, ont été ajoutées dans de nombreux pays européens. Dans des pays comme le Royaume-Uni, la Norvège et les Pays-Bas (qui sont les plus matures en matière de véhicules électriques), les mesures incitatives sont restées les mêmes ou ont été réduites.

Pays	Aides à l'achat	Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation	Avantages fiscaux sur la taxe de détention	Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés	Avantages fiscaux sur la TVA	Autres avantages financiers	Incitations locales	Mesures incitatives pour les infrastructures
Autriche	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Amélioration
Belgique	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Amélioration
République tchèque	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Amélioration
Danemark	Inchangé	Réduction	Nouveau	Amélioration	Inchangé	Nouveau	Nouveau	Nouveau
Finlande	Amélioration	Amélioration	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Amélioration
France	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Réduction
Allemagne	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé
Grèce	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé
Hongrie	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé
Irlande	Inchangé	Inchangé	Nouveau	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Nouveau
Italie	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Nouveau
Luxembourg	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Nouveau
Pays-Bas	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Réduction	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé
Norvège	Inchangé	Inchangé	Réduction	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé
Pologne	Amélioration	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Amélioration
Portugal	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé
Roumanie	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Nouveau
Slovaquie	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé
Espagne	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé
Suède	Amélioration	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé
Suisse	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé
Royaume-Uni	Réduction	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé	Inchangé

Progrès par rapport à 2021

Maturité en matière de véhicules électriques : 2021 par rapport à 2022

L'Autriche et la Grèce affichent la progression la plus importante de la maturité en matière de véhicules électriques par rapport à 2021, suivies par le Royaume-Uni. De manière générale, la plupart des pays ont vu leur maturité augmenter, à l'exception de la Hongrie.

Pays	Maturité en matière de VE en 2021	Maturité en matière de VE en 2022	Changement 2021-2022
Autriche	9	13	4
Belgique	11	12	1
République tchèque	4	4	0
Danemark	11	12	1
Finlande	11	12	1
France	9	10	1
Allemagne	12	13	1
Grèce	3	7	4
Hongrie	6	5	-1
Irlande	12	13	1
Italie	8	9	1
Luxembourg	12	13	1
Pays-Bas	15	15	0
Norvège	17	18	1
Pologne	2	3	1
Portugal	10	10	0
Roumanie	3	4	1
Slovaquie	4	4	0
Espagne	6	7	1
Suède	14	15	1
Suisse	10	10	0
Royaume-Uni	11	13	2

Baisse la plus importante



Augmentation la plus importante

Progrès par rapport à 2021

Maturité des infrastructures de recharge : 2021 par rapport à 2022

Plusieurs pays, comme la Suède, l'Autriche, la République tchèque et la Suisse, affichent un score plus élevé en matière de développement des infrastructures de recharge par rapport à 2021. Néanmoins, ces infrastructures restent relativement peu nombreuses en Europe, ce qui entraîne un faible score.

Pays	Maturité en matière d'infrastructures de recharge en 2021	Maturité en matière d'infrastructures de recharge en 2022	Changement 2021-2022
Autriche	6	8	2
Belgique	5	6	1
République tchèque	3	5	2
Danemark	4	5	1
Finlande	5	6	1
France	5	4	-1
Allemagne	4	3	-1
Grèce	1	1	0
Hongrie	3	4	1
Irlande	3	2	-1
Italie	4	3	-1
Luxembourg	5	5	0
Pays-Bas	9	10	1
Norvège	9	8	-1
Pologne	2	3	1
Portugal	3	2	-1
Roumanie	3	3	0
Slovaquie	4	4	0
Espagne	3	3	0
Suède	4	7	3
Suisse	5	7	2
Royaume-Uni	5	6	1

Baisse la plus importante



Augmentation la plus importante

Progrès par rapport à 2021

Maturité en matière de coût total de détention : 2021 par rapport à 2022

Dans l'ensemble, les véhicules électriques deviennent plus abordables en Europe et les pays d'Europe du Sud comme le Portugal, l'Espagne, la Grèce et la Roumanie ont progressé plus que les autres en matière de TCO par rapport à 2021. C'est en Pologne que la maturité en matière de TCO a connu la baisse la plus importante, en raison d'une taxation des conducteurs relativement plus élevée.

Pays	Maturité en matière de TCO en 2021	Maturité en matière de TCO en 2022	Changement 2021-2022
Autriche	14	14	0
Belgique	11	13	2
République tchèque	5	4	-1
Danemark	8	10	2
Finlande	11	12	1
France	12	13	1
Allemagne	12	13	1
Grèce	12	15	3
Hongrie	11	11	0
Irlande	11	13	2
Italie	9	11	2
Luxembourg	14	11	-3
Pays-Bas	14	12	-2
Norvège	16	16	0
Pologne	11	7	-4
Portugal	11	15	4
Roumanie	7	11	4
Slovaquie	5	6	1
Espagne	6	9	3
Suède	11	12	1
Suisse	8	8	0
Royaume-Uni	17	16	-1

Baisse la plus importante



Augmentation la plus importante

Passer à l'électrique

Nous nous engageons à atteindre zéro émission de gaz d'échappement d'ici 2030

Éduquer

Informer nos clients sur ce qu'il y a de mieux en termes de véhicules à faibles émissions.

Sensibiliser

Promouvoir la mobilité zéro émission (par ex. en tant que membre fondateur de l'EV100).

Montrer l'exemple

Le propre parc de LeasePlan sera entièrement électrique dans les situations où les conditions du marché le permettent.

Faciliter

Faciliter la transition énergétiques de nos clients avec des solutions adaptées.



Passer à l'électrique

7 raisons d'adopter l'électrique



Durabilité

La pression exercée sur les entreprises pour réduire leurs émissions augmente



Continuité de l'activité

Les zones à faible émissions se multiplient et l'exigence des clients en matière de durabilité augmente.



Autonomie

L'autonomie des véhicules électriques augmente



Disponibilité

Il y a davantage de véhicules électriques disponibles



Coûts

Les coûts sont comparables à ceux des voitures traditionnelles à essence ou diesel



Satisfaction des conducteurs

Les conducteurs de véhicules électriques expriment davantage de satisfaction



Fiscalité

Les conducteurs paient moins de taxes

Passer à l'électrique

Nous offrons une solution complète de bout en bout



Car-as-a-Service*

Mise à disposition de véhicules électriques adaptés, à tout moment, n'importe où

- > **Financement des véhicules en Location Longue Durée**
- > **Entretien, réparations et changement des pneumatiques**
- > **Gestion de parc**
- > **Assurance**

(*la voiture en tant que service)



Solutions de recharge

Un seul point de contact pour une solution complète

- > **Carte d'approvisionnement**
- > **Chargeur sur le lieu de travail**
- > **Chargeur à domicile**
- > **App et portail de recharge**



Services de mise en œuvre

Accompagnement actif pour convertir votre parc à l'électrique

- > **Service d'assistance et d'aide du conducteur**
- > **Choix des véhicules électriques**
- > **Conseils et accompagnement sur les solutions de recharge**



Annexe 1

Incitations gouvernementales par pays





Aides à l'achat

- > L'aide pouvant atteindre 12 500 € s'applique aux véhicules 100 % électriques et aux véhicules à pile à combustible.
 - 5 000 € pour les particuliers
 - 4 000 € pour les entreprises (voitures particulières)
 - 7 500 € pour les entreprises (véhicule utilitaire léger électrique de catégorie N1 = >2,0 et ≤2,5 t. de poids total en charge autorisé)
 - 12 500 € pour les entreprises (véhicule utilitaire léger électrique de catégorie N2 = >2,5 t de poids total en charge autorisé)
- > L'aide pour les hybrides rechargeables et les véhicules à prolongateur d'autonomie s'élève à 2 500 €.
 - 2 500 € pour les particuliers (véhicules hybrides rechargeables et véhicules hybrides à prolongateur d'autonomie)
 - 2 000 € pour les particuliers (véhicules hybrides rechargeables et véhicules hybrides à prolongateur d'autonomie)

Configuration requise :

- > Pour les voitures particulières, le prix catalogue du modèle standard (hors équipements) ne doit pas dépasser 60 000 €. L'autonomie électrique du véhicule doit être de 50 km minimum.
- > Les modèles hybrides rechargeables à moteur diesel ne sont pas éligibles à l'aide.

Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation

Les véhicules zéro émission sont exonérés de taxe d'immatriculation (NOVA). La NOVA est calculée sur la base des émissions de CO₂ du véhicule. Comme les véhicules électriques n'émettent pas de CO₂, la NOVA n'est pas applicable.

Avantages fiscaux sur la taxe de détention

Les véhicules électriques sont exonérés de taxes sur l'assurance automobile (Motorbezogene Versicherungssteuer, liée à la puissance du moteur du véhicule) ; cette exonération n'est pas applicable aux véhicules à prolongateur d'autonomie ni aux hybrides. Pour ce type de véhicules, le calcul est basé sur la proportion thermique du véhicule.

Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés

Pour l'utilisation privée des voitures de société, le bénéfice en nature est taxé à 0 %.

Avantages fiscaux sur la TVA

- > Pour les véhicules électriques, TVA déductible de la valeur d'achat jusqu'à 40 000 €.
- > Déduction partielle de TVA sur une valeur d'achat jusqu'à 80 000 €.
- > Pas de déduction de TVA pour les valeurs d'achat à partir de 80 000 €.

Autres avantages financiers

s/o

Mesures incitatives locales

- > Dans plusieurs villes, les véhicules électriques sont exonérés de frais de stationnement (à l'exception de Vienne).
- > Sur certaines autoroutes, la limitation de vitesse ne s'applique pas aux véhicules électriques, conformément à la loi fédérale sur le contrôle des émissions. Sur ces routes, la limite de vitesse pour les véhicules électriques est de 130 km/h. Les véhicules électriques sont reconnaissables aux lettres vertes sur leur plaque d'immatriculation.

Mesures incitatives pour les infrastructures

- > Avec leurs partenaires et les politiques, les fournisseurs de bornes de recharge travaillent sur une loi portant sur une interdiction générale de stationner visant les véhicules à moteur à combustion interne garés sur des emplacements qui ne leur sont pas destinés.
- > Le fait de bloquer une borne de recharge alors que la charge est terminée sera facturé au même prix qu'en cours de recharge (en €/minute).
- > Les installations de stations de recharge publiques sont subventionnées. Les subventions dépendent du type de borne de recharge (de 300 € à 30 000 € pour les stations de recharge CC ≥100 kW).

Pour les entreprises et accessibles au public

CA : ≤11 kW et ≤ 22 kW (2 500 € par point de recharge)
 CC : <100 kW (15 000 € par point de recharge)
 CC : ≥150 kW (30 000 € par point de recharge)

Pour les entreprises et non accessibles au public

CA : ≤22 kW (900 € par point de recharge)
 CC : <50 kW (4 000 € par point de recharge)
 CC : ≥50 kW et <100 kW (10 000 € par point de recharge)
 CC : ≥100 kW (20 000 € par point de recharge)

Pour les particuliers

- 600 € par borne de recharge ou par câble de recharge triphasé pour une maison abritant une ou deux familles.
- Jusqu'à 1 800 € par station de recharge intelligente lorsqu'elle est installée dans un immeuble d'appartements sous forme de système unique ou de station de charge OCPP (compatible Open Charge Point Protocol), lorsqu'elle est installée dans un immeuble d'habitation collective en tant qu'équipement collectif.

Annexe 1

Belgique

Score: 31/50



Aides à l'achat

s/o

Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation

Flandre :

- > Les véhicules électriques immatriculés en Flandre au nom d'un particulier, d'une société ou d'une société de location sont exonérés de taxe d'immatriculation.

Wallonie et Région de Bruxelles-Capitale :

- > Les véhicules électriques immatriculés en Wallonie et dans la Région de Bruxelles-Capitale au nom d'un particulier, d'une société ou d'une société de location sont au taux minimum de la taxe d'immatriculation, soit 61,50 €.

Avantages fiscaux sur la taxe de détention

Flandre :

- > Les véhicules électriques immatriculés en Flandre au nom d'un particulier, d'une société ou d'une société de location sont exonérés de taxe de circulation annuelle.

Wallonie et Région de Bruxelles-Capitale :

- > Les véhicules électriques immatriculés en Wallonie et dans la Région de Bruxelles-Capitale au nom d'un particulier, d'une société ou d'une société de location sont au taux minimum de la taxe de circulation annuelle, soit 85,27 €.

Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés

Les frais liés à l'utilisation de véhicules zéro émission sont entièrement déductibles de l'impôt sur les sociétés.

Avantages fiscaux sur la TVA

s/o

Autres avantages financiers

Les frais de recharge d'un véhicule 100 % électrique sont entièrement déductibles de l'impôt sur les sociétés.

Mesures incitatives locales

s/o

Mesures incitatives pour les infrastructures

Les frais liés aux infrastructures de recharge (achat et installation de points de recharge) sont entièrement déductibles de l'impôt sur les sociétés.

NOUVEAU : mesures incitatives supplémentaires temporaires (du 1^{er} septembre 2021 au 1^{er} septembre 2024) pour dynamiser l'expansion du réseau de recharge en Belgique :

- > Les entreprises qui ont installé des stations de recharges accessibles au public vont bénéficier d'une déduction d'investissement plus avantageuse sur l'impôt sur les sociétés :
 - déduction des coûts à hauteur de 200 % si l'investissement a été réalisé et si l'installation a été effectuée entre le 01/09/2021 et le 31/12/2022.
 - déduction des coûts à hauteur de 150 % si l'investissement a été réalisé et si l'installation a été effectuée entre le 01/01/2023 et le 31/08/2024.

Condition : la station de recharge doit être accessible au public au moins pendant les heures d'ouverture ou en dehors de celles-ci.

- > Les particuliers qui font installer un point de recharge peuvent bénéficier d'un allègement fiscal exceptionnel (1 500 € maximum) de l'impôt sur le revenu à hauteur de :
 - 45 % (installations entre le 01/09/2021 et le 31/12/2022)
 - 35 % (installations entre le 01/01/2023 et le 31/12/2023)
 - 15 % (installations entre le 01/01/2024 et le 31/08/2024).

Conditions:

- il doit s'agir d'une borne de recharge intelligente
- l'installation doit être réalisée par une entreprise spécialisée
- la borne de recharge doit être alimentée par une énergie verte.

Annexe 1

République tchèque

Score : 13/50



Aides à l'achat	s/o
Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation	s/o
Avantages fiscaux sur la taxe de détention	Exonération de la taxe routière (VEB, VEHR, VEH, GNC). En République tchèque, l'utilisation à caractère privé d'un véhicule de société est considérée comme un revenu imposable calculé selon un taux mensuel forfaitaire correspondant à 1 % du prix d'achat brut du véhicule (idem pour les véhicules électriques et les véhicules thermiques).
Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés	s/o
Avantages fiscaux sur la TVA	s/o
Autres avantages financiers	s/o
Mesures incitatives locales	<ul style="list-style-type: none"> > Exonération de péage pour les voitures sur les autoroutes depuis 2020. > Stationnement gratuit dans le centre des grandes villes. Depuis 2018 à Prague, puis d'autres villes ont commencé à appliquer une remise sur le stationnement, etc.
Mesures incitatives pour les infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> > Mesures incitatives en cours destinées aux fournisseurs d'énergie et autres fournisseurs pour les infrastructures publiques. > Nouvelles mesures incitatives pour les infrastructures privées (30 000 CZK (1 228 €) par borne de recharge, pour un maximum de deux bornes de recharge). qui doivent abriter des chargeurs intelligents, et uniquement sur des propriétés privées).

Annexe 1

Danemark

Score : 27/50 

Aides à l'achat

s/o

Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation

Le système de taxe d'immatriculation est concentré sur les véhicules électriques et les véhicules hybrides rechargeables. Les taxes d'immatriculation avantagent encore les véhicules zéro émission et à faibles émissions (<50 g de CO₂/km). En 2022, le montant de la taxe d'immatriculation des véhicules zéro émission (particuliers ou de société) est compris entre 0 DKK et 465 000 DKK (62 507 €) ; par la suite, la taxe d'immatriculation sera de 60 %.

Avantages fiscaux sur la taxe de détention

Taxe routière de 660 DKK (89 €) maximum par an pour les véhicules zéro émission. Par rapport à un véhicule à moteur à combustion interne comparable, l'écotaxe est inférieure pour les véhicules hybrides rechargeables.

Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés

Les VUL de plus de 3 000 kg sont soumis à une taxe d'immatriculation fixe. Cela signifie que ces véhicules sont exemptés du supplément CO₂ de 250 DKK (34 €) par gramme de CO₂/km.

Déduction fiscale supplémentaire de base de 80 000 DKK (10 754 €).

- > Déduction fiscale de 1 700 DKK (229 €) sur la taxe sur les batteries.
- > Remise de 60 % sur la taxe d'immatriculation en 2021 (diminution progressive jusqu'à 20 % en 2030)

Avantages fiscaux sur la TVA

s/o

Autres avantages financiers

Dans le cadre des politiques écologiques du Danemark, le gouvernement a autorisé la mise en place d'une remise lorsqu'on recharge un véhicule électrique ou un véhicule hybride rechargeable.

Lors de la recharge d'un véhicule électrique ou un véhicule hybride rechargeable, le propriétaire de la voiture reçoit un remboursement de 0,12 DKK (0,02 €).

Mesures incitatives locales

Initiatives de stationnement gratuit pour les véhicules électriques dans cinq grandes villes danoises.

Mesures incitatives pour les infrastructures

Le gouvernement a affecté 50 millions de DKK (6 721 257 €) aux bornes de recharges publiques.

Annexe 1

Finlande

Score : 30/50 **Aides à l'achat**

- > Prime à l'achat réservée aux particuliers de 2 000 € pour un véhicule électrique à batterie dont la valeur d'achat est inférieure à 50 000 €.
- > Prime à l'achat de VUL électriques (pour les particuliers et les entreprises). Cette mesure incitative dépend de la taille du VUL électrique et peut se monter à 2 000, 4 000 ou 6 000 €. Aide pour un VUL électrique par année civile au maximum pour les particuliers et cinq VUL électriques par année civile au maximum pour les entreprises.
- > Cette prime consacrée aux VUL électriques s'applique aussi aux véhicules en location. Elle se monte au maximum à 40 % de la différence de frais de location entre la version électrique et la version diesel du véhicule. Pour les véhicules de moins de 2,5 t, cette aide est plafonnée à 2 000 €, pour un prix d'achat maximum de 50 000 €. Pour les véhicules de plus de 3,5 t, ce sont d'autres aides qui s'appliquent.
- > Les mesures incitatives pour les camions électriques dépendent de la taille du camion et vont de 8 000 à 50 000 €. L'aide est versée pour un maximum de cinq camions électriques par année civile et par entreprise.

Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation

La taxe sur les véhicules qui est payée au moment de l'achat et incluse dans le prix du véhicule se monte à 0 € pour les véhicules électriques à batterie.

Avantages fiscaux sur la taxe de détention

La taxe annuelle sur les véhicules dépend des émissions de CO₂ et de la puissance du moteur. Taxe sur la puissance du moteur basée sur le poids total de la voiture.

- > Pour les véhicules électriques à batterie, elle est de 1,5 c/jour/à partir de 100 kg
- > Pour les véhicules hybrides rechargeables diesel, 4,9 c/jour
- > Pour les véhicules hybrides rechargeables essence, 0,5 c/jour

La personne imposable est le détenteur du véhicule ; il peut s'agir d'un particulier (voiture louée ou achetée) ou d'une entreprise (voitures de société), mais pas d'un conducteur de véhicule de société.

Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés

Seulement pour les conducteurs de véhicules de société :

- 1) Si le véhicule de société est un véhicule électrique à batterie dont la première immatriculation a été effectuée en Finlande en 2020 ou par la suite, une déduction de 170 €/mois sous forme d'avantage en nature s'applique.
- 2) Si le véhicule de société est un véhicule électrique à batterie qui représente un avantage en nature illimité, il est possible d'obtenir une déduction supplémentaire de 120 €/mois sur la valeur fiscale.
- 3) Si le véhicule de société est un véhicule hybride rechargeable qui représente un avantage en nature illimité, une déduction de 60 €/mois s'applique.
- 4) Si le véhicule de société émet entre 1 et 100 g/km de CO₂ et que la première immatriculation a été effectuée en Finlande en 2021 ou par la suite, il est possible d'obtenir une déduction supplémentaire de 85 €/mois sous forme d'avantage en nature illimité.

Avantages fiscaux sur la TVA

s/o

Autres avantages financiers

L'employeur peut payer l'électricité de la recharge sur le lieu de travail ou sur une borne de recharge publique à un conducteur de véhicule de société ayant un accès limité aux véhicules de société ou à un employé conduisant sa propre voiture, sans aucune taxe pour le conducteur. C'est à l'employeur de décider s'il veut payer pour cet avantage ou non.

Mesures incitatives locales

50 % de remise sur les frais de stationnement à Helsinki pour les voitures à faibles émissions de CO₂.

Mesures incitatives pour les infrastructures

- > Aide aux associations de logement pour la construction d'infrastructures de recharge pour voitures électriques.
- > Aide aux entreprises pour la construction d'infrastructures de recharge sur le lieu de travail destinées aux voitures électriques de leurs employés.

Annexe 1

France

Score : 27/50

**Aides à l'achat**

Système de bonus pour les achats sur le long terme ou le financement en LLD (>2 ans) pour les voitures particulières et les véhicules utilitaires légers dont les émissions de CO₂ sont comprises entre 0 et 20 g/km .

- > Cette prime à l'achat est de 4 000 € pour les véhicules électriques de moins de 45 000 €.
- > La prime à l'achat est de 2 000 € si le prix est compris entre 45 000 et 60 000 €.
- > Les voitures de plus de 60 000 € ne donnent droit à aucune indemnité.
- > Certains véhicules hybrides rechargeables bénéficient d'une nouvelle prime à l'achat de 1 000 € sous réserve des conditions suivantes :
 - CO₂ <50 g/km, autonomie électrique de 50 km minimum et prix d'achat <50 000 €.

Les montants de ces mesures incitatives diminueront progressivement de 1 000 € par an. La prochaine réduction est repoussée au 1^{er} juillet 2022.

Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation

Les véhicules 100 % électriques et les véhicules hybrides rechargeables sont partiellement ou entièrement exonérés de taxe d'immatriculation (carte grise).

Avantages fiscaux sur la taxe de détention

Le plafond d'amortissement comptable est augmenté à 30 000 € pour les véhicules électriques et à 20 300 € pour les véhicules hybrides rechargeables, contre 18 300 € pour les véhicules à moteur à combustion interne.

Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés

- > La taxe d'utilisation des véhicules de société (anciennement appelée TVS) n'est applicable qu'aux voitures particulières et est calculée en fonction de deux éléments. Le premier est basé sur les émissions de CO₂, et le second est basé sur l'impact environnemental (type de carburant, émissions de NO_x), les véhicules électriques et les véhicules hybrides rechargeables étant exonérés de cette taxe.
- > Une réduction de 50 % doit être appliquée sur la taxe sur l'avantage en nature. Le montant de cette allocation est plafonné à 1 800 € par an.
- > Le calcul de l'avantage en nature est basé sur 9 % du prix d'acquisition de la voiture ou 30 % du coût de la location jusqu'à la fin de l'année 2022.

Avantages fiscaux sur la TVA s/o**Autres avantages financiers**

Les frais d'électricité payés par l'employeur ne sont pas pris en compte dans le calcul de la taxe sur l'avantage en nature.

Mesures incitatives locales

Certaines régions offrent des primes supplémentaires aux PME et aux particuliers.

Mesures incitatives pour les infrastructures

- > La prime Advenir couvre jusqu'à 20 % des frais de fourniture et d'installation de points de recharge pour les entreprises et entités publiques, et 50 % pour les collectifs résidentiels. Les opérateurs de points de recharge doivent être habilités par le programme Advenir pour inclure ces primes dans leurs conditions tarifaires. Les primes vont diminuer conformément au nouveau calendrier.
- > Le montant maximum de l'allocation a été fixé à 960 € par point de recharge. Pour les installations privées, crédit d'impôt de 30 % et TVA réduite à 5,5 % pour l'installation d'infrastructures de recharge (pour maison individuelle et immeubles en copropriété).

Annexe 1

Allemagne

Score : 29/50

**Aides à l'achat**

- > Pour les voitures 100 % électriques dont le prix catalogue est inférieur à 40 000 €, augmentation de la prime jusqu'à 6 000 €, et 4 500 € pour les véhicules hybrides.
- > Pour les voitures 100 % électriques dont le prix catalogue est compris entre 40 000 € et 65 000 €, augmentation de la prime à 5 000 €, et 3 750 € pour les véhicules hybrides (le prix catalogue s'applique au modèle de base).
- > Cette incitation est valable pour un maximum de 400 000 voitures. L'incitation a été prolongée et doit prendre fin en 2025.
- > En raison des négociations de coalition entreprises par le nouveau gouvernement, le cadre du "Umweltbonus" est actuellement en pleine révision et pourrait changer en 2022.

Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation

s/o

Avantages fiscaux sur la taxe de détention

Exonération de la taxe sur les véhicules motorisés les 10 premières années.

Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés

- > L'avantage en nature est prolongé jusqu'en 2030.
- > Pour les véhicules électriques à batterie et les véhicules hybrides rechargeables acquis entre janvier 2020 et décembre 2030, l'avantage en espèces devrait être diminué à 50 % du prix catalogue brut.
- > Pour les voitures électriques à batterie avec un tarif inférieur à 40 000 €, une réduction supplémentaire à 25 % du tarif brut est prévue.
- > Des restrictions sont applicables aux véhicules hybrides rechargeables : le véhicule doit avoir une autonomie de 40 km ou les émissions de CO₂ doivent être inférieures à 50 g/km. À partir de 2022 et jusqu'en 2024, le véhicule doit avoir une autonomie de 60 km, et à partir de 2025, l'autonomie du véhicule électrique hybride rechargeable doit être de 80 km.

Avantages fiscaux sur la TVA

s/o

Autres avantages financiers

s/o

Mesures incitatives locales

Avantages sous forme de stationnement gratuit, d'emplacements réservés et de circulation dans les couloirs de bus pour les véhicules électriques à batterie. Dans les Länder et dans les villes et régions polluées par les émissions, des primes supplémentaires sont possibles et peuvent être cumulées avec les aides de l'État.

Mesures incitatives pour les infrastructures

Le gouvernement fédéral consacre 300 millions d'euros au développement des infrastructures de recharge : 200 millions d'euros sont mis à disposition pour les infrastructures de recharge rapide publiques, et 100 millions d'euros pour la recharge publique ordinaire.

Annexe 1

Grèce

Score : 23/50 **Aides à l'achat**

- > Incitation de 30 %, 8 000 euros maximum
- > +1 000 euros pour certaines catégories de population
- > +1 000 euros par enfant pour les familles qui ont au moins 3 enfants
- > 12 000 euros pour les entreprises basées dans les îles grecques
- > 1 000 euros de plus en rendant sa vieille voiture

Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation

s/o

Avantages fiscaux sur la taxe de détention

Pas d'imposition sur les avantages en nature pour les véhicules avec émissions ≤ 50 g/km avec un prix catalogue avant taxe de 40 000 € maximum.

Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés

- > Avantage fiscal en amortissement d'actif.
- > Les frais de recharge sont exclus du revenu imposable.
- > +50 % de réduction d'impôts sur les frais de LLD des véhicules électriques à batterie
- > +30 % de réduction d'impôts sur les frais de LLD des véhicules hybrides rechargeables et véhicules hybrides.

Avantages fiscaux sur la TVA

s/o

Autres avantages financiers

Les véhicules électriques et véhicules hybrides sont exonérés de taxe de luxe et de taxe sur la vie luxueuse.

Mesures incitatives locales

- > Déplacements gratuits dans le centre d'Athènes et pass gratuit pour accéder aux couloirs de bus prioritaires pour les véhicules électriques à batterie et les véhicules hybrides rechargeables avec émissions de CO₂ inférieures à 50 g/km.
- > Avantages pour les véhicules électriques à batterie : Stationnement gratuit sur des emplacements réservés. Pas de frais de stationnement et accès gratuit au centre-ville.

Mesures incitatives pour les infrastructures

- > 500 € d'incitation pour l'installation d'infrastructures de recharge.
- > Mesures incitatives supplémentaires pour les entreprises au titre de l'installation d'infrastructures de recharge.

Annexe 1

Hongrie

Score : 20/50

**Aides à l'achat**

- > Aides de l'État de 1,5 million de HUF (4 021 €) net (21 %).

Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation

- > Les voitures portant des plaques d'immatriculation "vertes" (véhicules respectueux de l'environnement) sont exemptées de taxe d'immatriculation. Classes de véhicules sans taxe d'immatriculation :
 - "5E" (100 % électrique)
 - "5N" (hybride rechargeable)
 - "5P" (100 % électriques sur au moins 50 km)
 - "5Z" (voitures zéro émission).
- > Pour d'autres véhicules, le système est progressif, avec différents niveaux de propriétés techniques (capacité du moteur et classification environnementale).
- > La taxe d'immatriculation pour les hybrides ordinaires est de 209 €.

Avantages fiscaux sur la taxe de détention

Les voitures portant des plaques d'immatriculations "vertes" sont exemptées de taxe sur les véhicules et de taxe de transfert de propriété. Les autres voitures sont soumises au paiement de la taxe sur les véhicules et de la taxe de transfert de façon dégressive, en fonction de l'âge du véhicule et de la puissance du moteur.

Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés

Les voitures respectueuses de l'environnement sont exclues du champ d'application de la loi relative à la taxe sur les voitures de société.

Avantages fiscaux sur la TVA

s/o

Autres avantages financiers

s/o

Mesures incitatives locales

- > Stationnement gratuit dans les lieux publics.
- > Autorisation de circulation pendant les alertes au smog.

Mesures incitatives pour les infrastructures

s/o

Annexe 1

Irlande

Score : 28/50



Aides à l'achat

- > Subvention de 5 000 € pour les acheteurs particuliers, versée via la SEAI (Autorité irlandaise en charge de l'énergie durable).
- > Il n'y a plus de prime SEAI supplémentaire pour les acheteurs professionnels de véhicules particuliers.
- > Les véhicules utilitaires peuvent permettre d'obtenir une subvention de la SEAI pouvant atteindre 3 800 €, mais selon un roulement sur 3 ans / 200 000 € (aide de l'État *de minimis*) par entreprise.

Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation

- > Le gouvernement poursuit la politique de réduction de 5 000 € sur la VRT (taxe d'immatriculation des véhicules).
- > Les véhicules électriques bénéficient d'une exonération de VRT (taxe versée à l'achat) jusqu'à 5 000 € si la valeur marchande d'origine du véhicule est inférieure à 50 000 €.

Avantages fiscaux sur la taxe de détention

- > Taxe sur les véhicules automobiles réduite selon le tableau des émissions de CO₂ pour les voitures particulières.
- > Les véhicules utilitaires électriques peuvent aussi bénéficier d'un taux inférieur de taxe routière si le poids du véhicule est inférieur à 1 500 kg, sinon ce sont les taux standard qui s'appliquent.
- > Pour les conducteurs de voitures de société, l'avantage en nature n'est pas comptabilisé jusqu'à la fin 2022, à condition que le prix de vente conseillé du véhicule ne dépasse pas 50 000 €. Tout montant supérieur à 50 000 € est soumis à la taxe sur les avantages en nature.
- > Les mesures décrites ci-dessus prendront fin en 2023 et nous passerons d'une taxe sur les avantages en nature de 0 % à un nouveau système à plusieurs niveaux selon lequel la valeur marchande d'origine du véhicule sera réduite de 35 000 € et le montant restant sera soumis à un taux initial de 22,5 % de taxe sur les avantages en nature (les taux allant en diminuant à mesure que le nombre de kilomètres parcourus à titre professionnel augmente)
- > En 2024, la valeur marchande d'origine sera réduite de 20 000 €, puis elle subira encore une réduction de 10 000 € en 2025. Après cela, il n'y a pas de certitudes.
- > Les tarifs appliqués sur les routes à péages bénéficient également d'une réduction pouvant atteindre 75 %.

Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés

Aucun pour les voitures en location longue durée. Pour les voitures achetées par l'entreprise, il existe des amortissements fiscalement autorisés accélérés.

Avantages fiscaux sur la TVA s/o

Autres avantages financiers s/o

Mesures incitatives locales s/o

Mesures incitatives pour les infrastructures

- > Une subvention de 600 € versée par la SEAI est accessible pour l'achat et l'installation d'un chargeur à domicile. Aujourd'hui accessible aux conducteurs de véhicules électriques, propriétaires ou non.
- > Le fournisseur irlandais Electricity Supply Board a affecté 10 millions d'euros au financement de la modernisation et de l'expansion du réseau de recharge public.
- > Les collectivités locales ont annoncé un financement pour le déploiement d'un plus grand nombre de points de recharge de véhicules électriques dans les rues, jusqu'à 1 000 par collectivité locale au cours des 5 prochaines années. Ces chargeurs seront soit des bornes de recharge, soit installés sur des lampadaires.

Annexe 1

Italie

Score : 23/50



Aides à l'achat

Le bonus écologique est la mesure promue par le Ministère du développement économique, qui propose des contributions à l'achat de véhicules à faibles émissions.

En 2021, ce bonus se monte à :

- > CO₂ <= 20 g/km 6 000 € avec mise à la casse 4 000 € sans mise à la casse
- > CO₂ >20 g/km et <= 60 g/km 2 500 € avec mise à la casse 1 500 € sans mise à la casse

Cette mesure incitative s'applique à toutes les cibles. En cas d'achat de véhicules électriques qui entrent dans le cadre du bonus écologique, l'avantage prend la forme d'un taux mensuel moins élevé.

Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation

s/o

Avantages fiscaux sur la taxe de détention

- > Les véhicules électriques sont exonérés de la taxe de circulation annuelle (taxe de détention) pour une période de cinq ans à compter de leur première immatriculation.
- > À l'issue de ces cinq années, ils bénéficient d'une réduction de 75 % du taux d'imposition appliqué aux véhicules essence équivalents dans plusieurs régions.
- > Cette mesure incitative s'applique à toutes les cibles. La taxe de circulation annuelle est l'un des éléments qui composent le taux mensuel.

Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés

s/o

Avantages fiscaux sur la TVA

s/o

Autres avantages financiers

s/o

Mesures incitatives locales

s/o

Mesures incitatives pour les infrastructures

- > Super bonus de 110 % pour le coût d'installation d'une station de recharge en 10 ans, seulement destiné au propriétaire ou au locataire de l'immeuble. À présent, cette mesure incitative s'applique uniquement aux particuliers qui prennent en charge l'achat d'une borne murale.
- > Une aide de 40 % pour l'achat et l'installation de stations de recharge devrait faire son apparition en 2022, destinée uniquement aux entreprises et aux professionnels titulaires d'un numéro de TVA.

Annexe 1

Luxembourg

Score : 29/50 **Aides à l'achat**

Subvention gouvernementale destinée au propriétaire de la voiture (particuliers et personnes morales de droit privé, résidents ou non résidents) d'un montant de 8 000 € pour les véhicules entièrement électriques et de 2 500 € pour les véhicules hybrides rechargeables (<50 g) : prime incluse dans le devis. Le véhicule doit faire l'objet d'un contrat de location longue durée de 12 mois minimum. Cette prime, graduelle en fonction de la consommation du véhicule, a été prolongée :

VEB (commandés entre le 01/04/2021 et le 31/03/2022 et réceptionnés avant le 31/12/2022) :

- > La prime de 8 000 € a donc été prolongée pour les véhicules 100 % électriques jusqu'à 18 kWh/100 km (p. ex., ID3, Fiat 500 EV, Enyaq, etc.).
- > Pour les véhicules électriques dont la consommation dépasse 18 kWh/100 km, la prime est réduite à 3 000 €.

Véhicules hybrides rechargeables (commandés entre le 01/04/2021 et le 31/12/2021 et réceptionnés avant le 31/12/2022) :

- > Les véhicules hybrides rechargeables (PHEV) dont les émissions de CO₂ (selon le test WLTP) sont supérieures ou égales à 50 g/km sont considérés comme une technologie de transition. La prime a été réduite de 2 500 € à 1 500 €.
- > La date de livraison initiale devra être indiquée sur le contrat de vente ou, en cas de LLD, sur le contrat de location ou de LLD du véhicule.
- > Le Luxembourg avait initialement prévu d'interrompre les subventions pour les hybrides rechargeables fin 2021. Cependant, elles ont été prolongées en raison de la crise des puces électroniques et des problèmes de livraison qui en découlent chez les constructeurs automobiles.

Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation s/o**Avantages fiscaux sur la taxe de détention** Réduction de la taxe routière basée sur les émissions de CO₂.**Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés**

- > Le calcul de la taxe sur l'avantage en nature pour le conducteur repose sur le type de motorisation et sur les émissions de CO₂. Avec un véhicule électrique, le conducteur bénéficie d'un avantage en nature calculé à seulement 0,5 % de la valeur nette du véhicule neuf.
- > 1 % à 1,7 % pour les véhicules essence (en fonction des émissions de CO₂)
- > 1 % à 1,8 % pour les véhicules diesel (en fonction des émissions de CO₂)
- > Le calcul des avantages en nature sera modifié en 2022 (à confirmer) : actuellement, la taxe sur les avantages en nature la plus élevée s'applique aux véhicules dont les émissions de CO₂ excèdent 150 g/km. Cette limite diminuera de 20 g pour atteindre 130 g/km à partir du 1/01/2022 (nouvelles commandes).

Avantages fiscaux sur la TVA s/o**Autres avantages financiers** s/o**Mesures incitatives locales** s/o**Mesures incitatives pour les infrastructures** Subvention jusqu'à 1 200 € pour l'installation d'un point de recharge privé (achat entre le 01/07/2020 et le 30/06/2023) et uniquement pour les particuliers.

Annexe 1

Pays-Bas

Score : 37/50



Aides à l'achat	<p>Pour les particuliers, une subvention pour les véhicules électriques appelée "SEPP" est en place. 2 000 € pour un véhicule 100 % électrique d'occasion et 3 350 € pour un véhicule 100 % électrique neuf. Cette aide introduite en 2020 peut être attribuée pour l'achat privé ou la LLD d'un véhicule.</p> <p>Pour les VUL, une aide appelée "SEBA" a vu le jour en 2021. Cette mesure incitative offre, pour les VUL entièrement électriques neufs, un remboursement de 10 % du prix catalogue hors taxe pouvant atteindre 5 000 €.</p>
Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation	<p>Les véhicules zéro émission sont exonérés de taxe d'immatriculation, calculée en fonction des émissions de CO₂. En raison du faible niveau d'émissions de CO₂ des véhicules hybrides rechargeables selon le test WLTP, ils sont soumis à une taxe d'immatriculation peu élevée.</p>
Avantages fiscaux sur la taxe de détention	<p>Les véhicules zéro émission sont exonérés de taxes routières. 50 % de remise sur la taxe routière pour les véhicules hybrides rechargeables.</p>
Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés	<ul style="list-style-type: none"> > Les Pays-Bas disposent d'un système de facilitation d'investissements dans les technologies propres qui permet d'obtenir une réduction d'impôts supplémentaire sur les revenus commerciaux des entreprises. Les véhicules électriques étaient inclus dans la liste 2021 ; la liste des investissements déductibles d'impôts en 2022 n'est pas encore disponible. > Une imposition sur les avantages en nature est appliquée en cas d'utilisation à caractère privé de la voiture de société. Cet avantage est évalué à 22 % de la valeur catalogue du véhicule. > Les véhicules entièrement électriques dont la première immatriculation est réalisée en 2022 bénéficient d'une taxe réduite. La taxe sur les avantages en nature correspond à 16 % des premiers 35 000 € du prix catalogue. Au delà de ce plafond, 22 % du reste du prix catalogue sont pris en compte dans le calcul de la taxe. > La taxation de l'avantage en nature pour les voitures zéro émission à hydrogène correspond à 16 % du prix d'achat total.
Avantages fiscaux sur la TVA	s/o
Autres avantages financiers	s/o
Mesures incitatives locales	s/o
Mesures incitatives pour les infrastructures	<p>Lorsque les résidents d'une municipalité ont besoin d'un point de recharge, celle-ci offre gratuitement un point de recharge public (sous certaines conditions).</p> <p>Il existe plusieurs initiatives basées sur le «Klimaat akkoord» pour développer les infrastructures de recharge au niveau national, régional et local.</p> <p>L'objectif est 1,8 million de points de recharge en 2030.</p> <p>Inspirées du «Klimaat akkoord», des mesures ont été prises pour rendre les prix de l'énergie des points de recharge plus transparents et comparables pour les consommateurs/utilisateurs.</p> <p>Des investissements ont été faits dans des solutions à l'hydrogène (par ex. bus et véhicules de collecte de déchets) et les stations de distribution d'hydrogène.</p> <p>Les points de recharge à domicile payés par l'employeur ne sont pas pris en compte dans les avantages en nature du véhicule électrique.</p>

Annexe 1

Norvège

Score : 42/50



Aides à l'achat	s/o
Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation	Les véhicules électriques à batterie ne sont pas soumis à la taxe d'immatriculation (hormis les frais de mise à la casse, d'un montant de 2 400 NOK (251 €)).
Avantages fiscaux sur la taxe de détention	s/o
Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés	Fiscalité réduite pour l'employeur du fait de la baisse de l'imposition sur l'avantage en nature pour le conducteur. Ces avantages existent, mais leur effet est réduit.
Avantages fiscaux sur la TVA	Pas de TVA à l'achat d'un véhicule électrique à batterie. La mesure incitative existante devrait être supprimée progressivement d'ici 2023. Les partis politiques en charge à la suite des élections de septembre 2021 envisagent une TVA sur le prix d'achat qui dépasse 600 NOK (63 €).
Autres avantages financiers	Programme incitatif en place pour soutenir l'acquisition de véhicules utilitaires légers électriques. Cette aide est comprise entre 10 000 et 50 000 NOK (1 047 et 5 235 €) en fonction de plusieurs comparaisons d'éléments de coût par rapport aux VUL à moteur à combustion interne.
Mesures incitatives locales	<ul style="list-style-type: none"> > L'exonération de taxe urbaine sera moins disponible dans certaines villes, mais les charges applicables aux véhicules électriques ne dépasseront pas 50 % du montant des charges pour un véhicule à moteur à combustion interne. > Cette règle des 50 % s'applique aussi aux ferries régionaux et nationaux, aux péages routiers et au stationnement public.
Mesures incitatives pour les infrastructures	Plusieurs initiatives locales soutiennent l'installation de chargeurs. Ces aides sont habituellement comprises entre 5 000 et 10 000 NOK (523 et 1 047 €).

Annexe 1

Pologne

Score : 13/50



Aides à l'achat

En Pologne, les subventions sont uniquement destinées à l'achat de voitures neuves zéro émission et s'appliquent aux particuliers comme aux entreprises.

- > Le montant de l'aide, pour les particuliers et pour les entreprises, dépend du type de véhicule et de la catégorie de prix.
- > En outre, les entreprises et les entrepreneurs ont la possibilité d'obtenir une déduction de la TVA pouvant atteindre 100 %, également en fonction de plusieurs catégories de prix.
- > Les subventions s'appliquent aussi pour la location de véhicules :
 - Véhicules 100 % électriques (VEB) ne coûtant pas plus de 225 000 PLN (48 518 €) s'il s'agit de voitures particulières. Aucune limite d'investissement pour les véhicules utilitaires légers.
 - Le montant de l'aide est de 18 750 à 27 000 PLN (4 043 à 5822 €) pour les voitures particulières et de 50 000 à 70 000 PLN (10 782 à 15 095 €) pour les véhicules utilitaires légers, plus 1,5 % de frais de transfert.

Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation s/o

Avantages fiscaux sur la taxe de détention s/o

Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés s/o

Avantages fiscaux sur la TVA s/o

Autres avantages financiers s/o

Mesures incitatives locales > Les véhicules électriques à batterie sont autorisés à circuler dans les couloirs de bus.
> Les véhicules électriques peuvent stationner gratuitement.

Mesures incitatives pour les infrastructures

Budget d'appui total de 870 000 000 PLN (187 603 702 €) entre 2021 et 2028. Pour 2022, la date limite d'envoi des demandes est comprise entre le 7 janvier 2022 et le 31 mars 2022, dans les limites de disponibilité des fonds de l'allocation. La subvention s'applique aux collectivités locales, aux entrepreneurs, aux coopératives, aux complexes de logements et aux agriculteurs individuels. 20 % du budget est appliqué aux microentreprises, et aux petites et moyennes entreprises.

- 1.** Construction ou reconstruction d'une borne de recharge publique d'une puissance de 50 à 150 kW :
 - Budget : jusqu'à 315 000 000 PLN (67 917 633 €)
 - Montant de l'aide : jusqu'à 30 % des coûts éligibles
 - Jusqu'à 45 % des coûts éligibles si la borne de recharge publique est située dans une municipalité où :
 - la population ne dépasse pas 100 000 habitants ou
 - moins de 60 000 véhicules motorisés ont été immatriculés ou
 - on compte moins de 400 véhicules motorisés pour 1 000 habitants
 - l'aide ne doit pas s'appliquer à une borne de recharge publique située près de l'autoroute.
- 2.** Construction ou reconstruction d'une borne de recharge publique d'une puissance supérieure à 150 kW :
 - Budget : jusqu'à 315 000,000 PLN (67 917 633 €)
 - Montant de l'aide : jusqu'à 50 % des coûts éligibles
- 3.** Construction d'une borne de recharge d'une capacité supérieure à 22 kW qui n'est pas une borne publique :
 - Budget : jusqu'à 70 000 000 PLN (67 917 633 €)
 - Montant de l'aide : jusqu'à 25 % des coûts éligibles
- 4.** Construction ou reconstruction d'une station de ravitaillement en hydrogène ouverte au public :
 - Budget : jusqu'à 100 000 000 PLN (21 561 153 €) (jusqu'à 20 % par demandeur)
 - Montant de l'aide : jusqu'à 50 % des coûts éligibles

Annexe 1

Portugal

Score : 27/50

**Aides à l'achat**

- > Subvention de 3 000 € pour les véhicules de tourisme électriques conduits par des particuliers. L'incitation est plafonnée à 2 100 000 € ou 700 demandes.
- > Subvention de 6 000 € pour les véhicules entièrement électriques. L'incitation est plafonnée à 900 000 € ou 150 demandes.

Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation

Les véhicules électriques à batterie ne sont pas soumis à la taxe d'immatriculation (ISV) et les véhicules hybrides rechargeables bénéficient d'une réduction de 60 % (uniquement les VHR qui émettent moins de 50 g de Co₂/km₂/km et qui offrent une autonomie de plus de 50 km).

Avantages fiscaux sur la taxe de détention

Exonération de taxe routière pour les véhicules électriques à batterie.

Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés

Exonération de la taxation autonome pour les véhicules électriques à batterie et au moins 50 % de réduction de taxe pour les véhicules hybrides rechargeables qui émettent moins de 50 g de Co₂/km₂/km et qui offrent une autonomie de plus de 50 km.

Avantages fiscaux sur la TVA

TVA entièrement déductible pour les véhicules électriques à batterie dont la valeur d'investissement est inférieure à 62 500 € et pour les véhicules hybrides rechargeables dont la valeur d'investissement est inférieure à 50 000 €.

Autres avantages financiers

Déduction de la TVA sur l'énergie consommée par les véhicules électriques à batterie et les véhicules hybrides rechargeables.

Mesures incitatives locales

Stationnement gratuit dans plusieurs villes au Portugal (Lisbonne, Beja, Guimarães, etc.).

Mesures incitatives pour les infrastructures

s/o

Annexe 1

Roumanie

Score : 14/50

**Aides à l'achat**

- > L'aide à l'achat en place reste en vigueur, car le taux de conversion de la monnaie locale en euros est légèrement inférieur par rapport aux années précédentes : 9 000 € pour les voitures électriques et 4 000 € pour les voitures hybrides.
- > La prime à la casse s'applique aux véhicules de plus de huit ans en combinaison avec l'acquisition d'un véhicule électrique, un véhicule hybride rechargeable ou un véhicule hybride.

Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation

Les véhicules électriques et hybrides sont exonérés de taxe d'immatriculation.

Avantages fiscaux sur la taxe de détention

En fonction de la décision fiscale de chaque ville, remise jusqu'à 95 % sur la taxe de détention ordinaire. La taxe dépend de la cylindrée du moteur de la voiture.

Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés

s/o

Avantages fiscaux sur la TVA

s/o

Autres avantages financiers

s/o

Mesures incitatives locales

s/o

Mesures incitatives pour les infrastructures

Le programme de remboursement s'applique aux bornes de recharge.

Annexe 1

Slovaquie

Score : 14/50



Aides à l'achat	s/o
Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation	<p>Les véhicules électriques sont soumis à des frais d'immatriculation moins élevés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour les véhicules électriques, 33 € - Pour les véhicules hybrides rechargeables, la moitié des frais d'immatriculation ordinaires, avec un minimum de 33 €
Avantages fiscaux sur la taxe de détention	<p>Pour les entreprises, la taxe routière est de 0 € pour les véhicules électriques et elle est diminuée de 50 % pour les véhicules hybrides rechargeables et autres hybrides.</p>
Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés	<p>Les véhicules électriques et les véhicules hybrides rechargeables pourraient être classés dans un nouveau "groupe d'actifs à amortissement nul" avec la possibilité d'un amortissement complet en deux ans (quatre ans normalement).</p>
Avantages fiscaux sur la TVA	s/o
Autres avantages financiers	<p>Assurance responsabilité civile abordable (prime identique à celle des véhicules à moteur à combustion interne jusqu'à 999 cm³).</p>
Mesures incitatives locales	<ul style="list-style-type: none"> > Les plaques d'immatriculation des véhicules électriques peuvent être vertes, ce qui autorise leurs propriétaires à circuler dans les couloirs de bus à Bratislava, afin d'éviter les embouteillages et de se déplacer plus rapidement. > Autorisation à accéder aux zones à faibles émissions du centre-ville.
Mesures incitatives pour les infrastructures	s/o

Annexe 1

Espagne

Score : 19/50

**Aides à l'achat**

Le Plan Moves III a été lancé en avril 2021 avec un budget de 400 millions d'euros extensible à 800 millions d'euros sur la période 2021-2023. Ce sont les communautés autonomes espagnoles qui gèrent ces fonds. Ce plan vise à encourager l'achat de véhicules alternatifs et l'installation d'infrastructures de recharge. Quelques détails :

- Jusqu'à 4 500 € pour les véhicules de tourisme (ou 7 000 en combinaison avec la prime à la casse)
- Jusqu'à 7 000 € pour les véhicules utilitaires légers (ou 9 000 en combinaison avec la prime à la casse)

Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation

Pas de taxe d'immatriculation pour les véhicules électriques à batterie.

Avantages fiscaux sur la taxe de détention

Exonération/réduction de la taxe routière en fonction des politiques locales.

Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés

s/o

Avantages fiscaux sur la TVA

s/o

Autres avantages financiers

s/o

Mesures incitatives locales

- > Exonération de péage sur les autoroutes régionales pour les véhicules électriques.
- > Stationnement gratuit dans certaines villes.
- > Voies de circulation réservées aux conducteurs de véhicules électriques à batterie lorsque les routes sont très fréquentées.

Mesures incitatives pour les infrastructures

Le Plan Moves III comprend diverses mesures incitatives en faveur des infrastructures pour les particuliers, pour les entreprises et pour les bornes de recharge publiques.

Annexe 1

Suède

Score : 34/50

**Aides à l'achat**

Bonus climatique pouvant atteindre 70 000 SEK (6 773 €) pour les véhicules électriques à batterie. Pour les véhicules hybrides rechargeables, ce bonus est plafonné à 45 000 SEK (4 354 €) avec une baisse linéaire de 45 000 à 10 000 SEK (4 354 à 968 €) accompagnant l'augmentation des émissions de CO₂ de 0 à 60 g.

Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation

s/o

Avantages fiscaux sur la taxe de détention

- > Taxe routière de 360 SEK (35 €) pour les véhicules émettant jusqu'à 95 g de CO₂ (WLTP).
- > Les véhicules hybrides rechargeables paient une petite taxe supplémentaire du fait de leur moteur diesel.
- > Augmentation de la taxe routière (malus) pour les véhicules essence et diesel.

Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés

La taxe routière est incluse dans le calcul des avantages en nature. 360 SEK (35 €) pour les véhicules électriques/véhicules hybrides rechargeables au lieu du malus appliqué aux véhicules à moteur à combustion interne (voir ci-dessus). Une valeur d'avantage moins élevée entraîne une baisse d'imposition pour l'employeur.

Avantages fiscaux sur la TVA

s/o

Autres avantages financiers

s/o

Mesures incitatives locales

Depuis 2020, les municipalités peuvent empêcher les véhicules à fortes émissions d'accéder à certaines zones. Pour l'instant, seuls les véhicules pré-EU5 sont interdits de circulation dans certaines rues de Stockholm.

Mesures incitatives pour les infrastructures**Aides pour les installations à domicile :**

- > 50 % de réduction sur les coûts de main-d'œuvre et de matériaux par point de recharge. Applicable uniquement pour le propriétaire du lieu où le point de recharge est installé.

Aides pour les installations en entreprise :

- > Réduction de 50 % maximum sur le coût par point de recharge, jusqu'à 15 000 SEK (1 452 €).

Aides pour les bornes de recharge publiques :

- > Réduction de 50 % maximum sur l'investissement.

Annexe 1

Suisse

Score : 25/50

**Aides à l'achat**

En Suisse, les mesures incitatives pour les véhicules électriques sont très différentes d'une ville à l'autre et d'un canton à l'autre. Les aides peuvent atteindre 5 000 CHF (4 892 €) par véhicule (p. ex. dans la ville de Bâle pour les entreprises qui achètent un véhicule entièrement électrique).

Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation

La plupart des cantons exonèrent les voitures électriques de taxe routière pendant les trois premières années.

Avantages fiscaux sur la taxe de détention

s/o

Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés

s/o

Avantages fiscaux sur la TVA

s/o

Autres avantages financiers

À l'échelle nationale, il existe une remise sur la taxe d'importation de 4 % de la valeur de véhicule (pour les vendeurs de voitures).

Mesures incitatives locales

s/o

Mesures incitatives pour les infrastructures

Tout comme dans le cas des aides à l'achat, chaque canton décide des mesures incitatives appliquées à la recharge. Ces mesures sont très variables d'une ville à l'autre ou d'un canton à l'autre (p. ex., Berne propose une aide destinée aux entreprises d'un montant de 1 500 CHF (1 468 €) pour un point de recharge d'une puissance inférieure à 22 kW).

Annexe 1

Royaume-Uni

Score : 35/50 **Aides à l'achat**

- > L'aide maximum pour les voitures a été réduite au montant de 2 500 £ (3 016 €). Les voitures d'une valeur supérieure à 35 000 £ (42 229 €) ne sont plus éligibles à cette aide.
- > Petites camionnettes <2,5 t dont l'autonomie est d'au moins 60 miles (96 km) avec zéro émission = 35 % du prix d'achat jusqu'à 3 000 £ (3 619 €).
- > Grandes camionnettes entre 2,5 t et 3,5 t dont l'autonomie est d'au moins 60 miles (96 km) avec zéro émission = 35 % du prix d'achat jusqu'à 6 000 £ (7 238 €).

Avantages fiscaux sur la taxe d'immatriculation

Les véhicules zéro émission sont exonérés de taxe d'immatriculation. La taxe de luxe ne s'applique plus aux véhicules électriques.

Avantages fiscaux sur la taxe de détention

Les véhicules zéro émission sont exonérés de taxe de détention. La taxe sur les véhicules de grande valeur a également été supprimée, donc tous les véhicules électriques en sont désormais exonérés.

Avantages fiscaux sur la taxation des sociétés

La taxe sur l'avantage en nature est actuellement de 0 %, elle passera à 1 % en 2021/22 et 2 % à partir de 2022/23 jusqu'en 2024/25 au moins. L'ajout d'une année devrait être annoncé en février 2022.

Avantages fiscaux sur la TVA

L'électricité domestique est soumise à un taux de TVA réduit, 5 % seulement au lieu de 20 % ailleurs. Le régulateur et le gouvernement du Royaume-Uni envisagent de supprimer entièrement la TVA sur l'énergie domestique dans le cadre de la révision des prix plafonds de l'énergie à 250 % en mars 2022. REMARQUE : si les prix plafonds sont supprimés, la réduction de la TVA à 5 % n'aura plus d'intérêt.

Autres avantages financiers

- > Les véhicules à très faibles émissions (jusqu'à 75 g de CO₂/km) ne sont pas visés par les règlements sur les accords de rémunération facultative. Cela signifie que les conducteurs de voiture de société concernés par un accord de réduction salariale peuvent contribuer au coût du véhicule avec leur salaire brut avant imposition et cotisations sociales.
- > Les modifications attendues en matière de tarification routière pour les usagers, de réglementation des infrastructures, de contrôle tarifaire et de règles en matière d'interopérabilité, ainsi que de prix de l'énergie validés (les prix appliqués aux voitures de société pour le remboursement des frais kilométriques professionnel), entre autres.

Mesures incitatives locales

- > Actuellement, les véhicules électriques et la plupart des véhicules hybrides électriques ont droit à une « remise véhicule propre » de 100 % dans la Congestion Charge Zone, la zone à péage de Londres. À partir du 25 octobre 2021, la remise ne sera offerte qu'aux véhicules zéro émission. Ce programme se poursuivra jusqu'au 25 décembre 2025.
- > Les résidents qui habitent dans la zone élargie ne sont plus exonérés.
- > Une nouvelle plaque d'immatriculation verte est disponible, afin que les autorités locales puissent facilement mettre en place des mesures incitatives comme des frais de stationnement réduits ou la circulation dans les couloirs de bus.

Mesures incitatives pour les infrastructures

- > Le programme de recharge de véhicule à domicile (Electric vehicle homecharge scheme, EVHS), et le programme de recharge sur le lieu de travail (Workplace charging scheme, WCS) offrent toujours des primes pour l'installation de bornes de recharge. Cette prime est passée de 500 £ à 350 £ (603 € à 422 €) depuis le 1^{er} avril 2020.
- > Ces programmes, qui concernent les installations et non les applications, prendront fin le 31 mars 2022.
- > Cette mesure viendra alors en aide aux loueurs, aux propriétaires et aux hôteliers. Le programme est également maintenu pour les locaux commerciaux pour jusqu'à 20 points de recharge.
- > Le programme ORCS, permettant aux conseils municipaux d'obtenir une subvention pour l'installation de bornes de recharge dans des zones de stationnement dans la rue, continue, mais la subvention est réduite de 7 500 £ à 6 500 £ (8 445 à 7 841 €) à compter du 1^{er} avril 2020. Ce programme devrait continuer, bien qu'aucune annonce n'ait été faite à ce sujet.
- > À partir de 2022, tous les logements neufs doivent être équipés de points de recharge.



Annexe 2

Définitions et méthode d'évaluation

ANNEXE 2

Lectures complémentaires



Livre blanc

Le coût total de détention
des véhicules électriques

[CLIQUER POUR LIRE](#)

Rapport

Classement sectoriel
LeasePlan 2021 de la
durabilité des parcs

[CLIQUER POUR LIRE](#)

Rapport

Rapport Mobility Insights
LeasePlan 2021 : Véhicules
électriques et développement
durable

[CLIQUER POUR LIRE](#)

Stratégie de LeasePlan

Stratégie de durabilité actualisée
"La route vers zéro émission"

[CLIQUER POUR LIRE](#)

ANNEXE 2

Points de données génériques

Pays	Pays Code produit	Population en 2021	Infrastructures autoroutières (en nombre de km)	
	Autriche	AT	8 932 664	1 743
	Belgique	BE	11 566 041	1 763
	République tchèque	CZ	10 701 777	1 276
	Danemark	DK	5 840 045	1 329
	Finlande	FI	5 533 793	926
	France	FR	67 439 599	11 671
	Allemagne	DE	83 155 031	13 183
	Grèce	GR	10 682 547	2 098
	Hongrie	HU	9 730 772	1 723
	Irlande	IE	5 006 907	995
	Italie	IT	59 257 566	6 943
	Luxembourg	LU	634 730	165
	Pays-Bas	NL	17 475 415	2 790
	Norvège	NO	5 391 369	1 008
	Pologne	PL	37 840 001	1 676
	Portugal	PT	10 298 252	3 065
	Roumanie	RO	19 186 201	866
	Slovaquie	SK	5 459 781	495
	Espagne	ES	47 394 223	15 585
	Suède	SE	10 379 295	2 133
	Suisse	CH	8 667 088	1 462
	Royaume-Uni	UK	68 400 000	3 838

ANNEXE 2

Définitions

Loyers mensuels

Nous avons calculé les loyers mensuels d'un ensemble de véhicules électriques à batterie avant de les comparer aux loyers mensuels de véhicules essence équivalents, du segment des sous-compactes au segment des grandes routières. Nous avons inclus les devis de 960 véhicules différents dans ce comparatif.

Les critères de l'Index intègrent les divers coûts inhérents à la détention d'une voiture dans chaque pays, parmi lesquels l'énergie/le carburant, l'amortissement, les taxes, l'assurance et l'entretien.

Une moyenne de tous les coûts est établie sur les quatre premières années de détention, en partant de l'hypothèse de 30 000 km parcourus chaque année.

Coûts de l'énergie

Nous avons comparé le prix de l'électricité aux prix des carburants.

Pour les prix de l'électricité, nous avons utilisé un mix de données de recharge dans un lieu public, à domicile et sur le lieu de travail en nous basant sur le comportement de recharge suivant :

- > 60 % de recharge à domicile
- > 30 % de recharge sur le lieu de travail
- > 10 % de recharge publique

Les différents prix du kWh que nous avons comparés sont basés sur :

- > Recharge à domicile : domestique
2 500 kWh
< 5 000 kWh / TTC.
- > Lieu de travail : non-domestique / tranche
500 MWh < 200 MWh / hors TVA et autres
impôts et taxes recouvrables.

Commandes LeasePlan

La comparaison des pays où LeasePlan est présente repose sur le nombre de commandes de véhicules électriques (véhicules hybrides rechargeables et véhicules 100 % électriques). Commandes de véhicules 100 % électriques passées par LeasePlan :

Les pays sont comparés sur la base des commandes de véhicules 100 % électriques (VEB) en % du total des commandes de véhicules électriques (VE) afin de souligner l'importance des véhicules 100 % électriques zéro émission.

Taxation des conducteurs

Nous avons calculé les coûts nets de taxes pour un conducteur de véhicule de société en comparant l'électrique à l'essence. Ce calcul est basé sur la comparaison des véhicules suivants :

- > BMW 320 essence
- > Tesla model 3 gamme standard

Si le calcul de la taxation locale nécessitait un profil de conducteur, les hypothèses suivantes ont été appliquées :

- > L'employé utilise la voiture 70 % du temps à titre professionnel et 30 % à titre privé
- > La distance aller des trajets domicile-travail est de 25 km
- > Le salaire annuel brut de l'employé est de 60 000 euros ou équivalent en devises locales

Le chiffre rapporté est le pourcentage de taxe pour le conducteur de la Tesla en prenant la BMW comme base.

ANNEXE 2

Explication de l'échelle de score

01 Maturité en matière de véhicules électriques

KPI	Score						Commentaires
	0	1	2	3	4	5	
1.1 VE rapportés à la population	0	> 0 et < 1	> 1 et < 2,5	> 2,5 et < 6	> 6 et < 10	> 10	Échelle progressive basée sur le taux de détention moyen de voiture dans un pays.
1.2.1 Part de marché des VE	< 3 %	> 3 % et < 5 %	> 5 % et < 10 %	> 10 % et < 25 %	> 25 % et < 50 %	> 50 %	Échelle progressive pour souligner la croissance quasi exponentielle des VE.
1.2.2 Part de marché des VEB sur le marché des VE	< 30 %	> 30 % et < 60 %	> 60 %				Échelle pour souligner la nécessité de passer aux véhicules

02 Maturité des infrastructures de recharge

KPI	Score						Commentaires
	0	1	2	3	4	5	
2.1 Nombre de stations de recharge rapporté à la population	< 0,2	> 0,2 et < 0,5	> 0,5 et < 1	> 1 et < 2	> 2 et < 5	> 5	Échelle progressive pour évaluer l'importance d'un réseau de recharge public bien développé.
2.2 Nombre de stations de recharge rapporté aux immatriculations de VE	< 1	> 1 et < 1,5	> 1,5 et < 2,5	> 2,5 et < 5	> 5 et < 10	> 10	Échelle progressive pour évaluer un réseau existant pour VE neufs.
2.3 Nombre de chargeurs rapides par km d'autoroute	< 50	> 50 et < 100	> 100 et < 200	> 200			Échelle progressive pour montrer le parcours de croissance de nombreux pays.

03 Coût total de détention

KPI	Score						Commentaires
	0	1	2	3	4	5	
3.1 Incitations gouvernementales	0 %	1%-20 %	20 %-40 %	40 %-60 %	60 %-80 %	> 80 %	Indication linéaire. Les incitations sont évaluées pour un pays et dans plusieurs pays dans une même catégorie.
3.2 Taxation des conducteurs	> 100 %	90 %-100 %	75 %-90 %	60 %-75 %	50 %-60 %	> 50 %	Indication linéaire qui évalue un avantage pour les conducteurs de VE comme une politique efficace.
3.3 Coûts de l'énergie	> 80 %	> 60 % et < 80 %	> 40 % et < 60 %	< 40 %			Indication linéaire qui évalue un prix de carburant supérieur et un prix de l'énergie inférieur comme un avantage pour les VE.
3.4 Comparaison du loyer mensuel des VE	> 140 %	> 120 % et < 130 %	110 %-120 %	100 %-110 %	90 %-100 %	< 90 %	Indication linéaire selon laquelle une mensualité de location de véhicule électrique inférieure à celle d'un véhicule à moteur à combustion interne est préférable.

ANNEXE 2

Sources

01 Maturité en matière de véhicules

KPI	Sources de données	Liens
1.1 % de VE rapportés à la population	Eurostat, ACEA	SUIVRE LE LIEN
1.2 % de part de marché des VE	Eurostat, ACEA	
1.2.2 % de part de marché des VE	Eurostat, ACEA	SUIVRE LE LIEN
1.2.2 % de part de marché des VEB		
1.3 % de commandes de VE passées par LeasePlan	Banques de commandes LeasePlan	
1.3.1 % de part de commandes des VE		
1.3.2 % de part de commandes des VEB		

02 Maturité des infrastructures de recharge

KPI	Sources de données	Liens
2.1 Nombre de stations de recharge rapporté à la population	Eco-Movement	SUIVRE LE LIEN
2.2 Nombre de stations de recharge rapporté aux immatriculations de VE	Eco-Movement	SUIVRE LE LIEN
2.3 Nombre de chargeurs rapides par km d'autoroute	Eurostat, Eco-Movement	

03 Coût total de détention

KPI	Sources de données	Liens
3.1 Incitations gouvernementales	EAFO avec validation de LeasePlan	
3.2 Taxation des conducteurs	Département Consultancy Services de LeasePlan	SUIVRE LE LIEN
3.3 Coûts de l'énergie	Prix mondiaux des carburants, Eurostat	SUIVRE LE LIEN
3.4 Comparaison des prix de LLD des VE	Département Consultancy Services de LeasePlan	



Interlocuteur Média

Hayden Lutek

Head of External Relations

+31 6 21 37 03 24
media@leaseplancorp.com